



FORMATION EN GROUPE CENTRÉE SUR UNE RÉGION

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR

**La promotion du développement du riz en Afrique en renforçant
la coordination entre CARD et PDDAA dans les pays de**

l'Afrique sub-saharienne (B)

**課題別研修「サブサハラアフリカ地域・CARD-CAADP 連携強化による
アフリカ稲作開発振興 (B)」**

JFY 2015

N°J15-04144 / ID. 1584686

Période des cours au Japon: du 26 août au 5 Septembre 2015

Ces informations se rapportent à la Formation en groupe centrée sur une région de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), qui sera réalisée dans le cadre de l'Aide publique au développement du Gouvernement du Japon sur la base d'un accord bilatéral entre les deux gouvernements.

I. Concept

Contexte

Dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement rural, et de contribuer ainsi à alléger la pauvreté en Afrique, qui sont les objectifs globaux du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), la JICA a lancé, en collaboration avec l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA), l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et les autres partenaires pour le développement (un total de 11 organisations), une initiative connue sous le nom de « Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique » (CARD) à l'occasion de la Quatrième Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD IV) qui s'est tenue à Yokohama, Japon, en mai 2008.

Depuis son lancement, une grande variété de soutiens ont été fournis en vue de mieux développer la production rizicole en Afrique. Grâce aux efforts mis en oeuvre par les gouvernements, 21 des 23 pays ciblés par la CARD ont été à même de formuler une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR). A travers le procédé CARD/SNDR, chacun de ces pays a mené des études analytiques et identifié les zones d'interventions prioritaires dans la chaîne des valeurs du riz, qui ont eu pour résultat le développement de notes de conception.

La CARD étant entrée dans la seconde et dernière moitié de son initiative, la mise en oeuvre et l'opérationnalisation des notes de conception de la SNDR dans le cadre et dans les plans d'investissement du PDDAA doivent être promues plus avant en correspondant avec les ressources et les intérêts des gouvernements et des partenaires du développement.

* CARD est une initiative en vue de soutenir les efforts des pays africains pour augmenter leur production rizicole et un groupe consultatif de bailleurs de fonds, d'institutions de recherche et d'autres organisations connexes travaillant avec les pays africains producteurs de riz. Son objectif est de doubler la production de riz en Afrique et de passer des 14 millions de tonnes par an actuels à 28 millions de tonnes par an d'ici 2018.

Les pays ciblés par la CARD sont le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Mali, la Mozambique, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda (premier groupe) et le Bénin, le Burkina Faso, CAR, la Côte d'Ivoire, la RD du Congo, le Libéria, le Rwanda, la Gambie et le Togo (second groupe).

Pour quoi faire ?

Ce programme a pour but de soutenir les pays ciblés par le PDDAA/CARD afin d'accélérer les efforts en vue de mettre en oeuvre ou d'opérationnaliser les plans d'investissement du PDDAA ainsi que les notes de conception de la SNDR par le développement de lignes directrices et de plans d'action sur le renforcement de l'alignement entre le PDDAA et la SNDR/ CARD.

Pour qui ?

Ce programme est offert aux organisations gouvernementales s'occupant de la préparation, de la mise en oeuvre et de la surveillance des processus PDDAA et SNDR/CARD, en

particulier pour les coordinateurs ou les membres des équipes par pays de PDDAA et SNDR/CARD.

Comment ?

Les participants auront l'occasion d'identifier des approches utiles et des stratégies efficaces afin de promouvoir la production rizicole dans chaque pays grâce à des conférences, des discussions et des visites en site au Japon. Les participants formuleront également des propositions décrivant ce qu'ils feront une fois rentrés dans leur pays natal, en intégrant à leurs futures activités les connaissances et les idées qu'ils auront acquises et discutées au Japon.

II. Description

1. Titre (J-N°) : Promotion du développement du riz en Afrique en renforçant la coordination entre CARD et PDDAA dans les pays de l'Afrique sub-saharienne (B) (J1504144)

2. Période des cours au JAPON

du 26 août au 5 Septembre 2015

3. Régions ou pays cibles

Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Mali, République démocratique du Congo, et Madagascar

4. Organisations éligibles/cibles

Ce programme a été conçu pour les organisations gouvernementales s'occupant de la préparation, de la mise en oeuvre et de la surveillance des processus PDDAA et SNDR/CARD, en particulier pour les coordinateurs ou les membres des groupes de travail PDDAA et SNDR/CARD par pays.

5. Capacité des cours (limite supérieure pour le nombre de participants)

14 participants

6. Langue qui sera utilisée dans ce programme: Français

7. Objectif des cours:

Tout en acquérant des connaissances à partir de l'expérience japonaise pour la promotion du riz, les plans d'action pour le renforcement de l'alignement entre le PDDAA et la CARD, qui ont été formulés durant la formation de l'année précédente, sont améliorés pour être exécutés plus efficacement.

8. But supérieur

L'initiative CARD est clairement positionnée dans le cadre du PDDAA, permettant d'atteindre une augmentation de la production rizicole de 100% dans les pays ciblés par la CARD de 2008 à 2018.

9. Résultats et contenus attendus du module

Ce programme comprend les composants suivants. Les détails de chaque composant sont donnés ci-dessous.

Résultats attendus du module	Sujets/Agenda	Méthodologie
<p>Formuler et soumettre un Rapport de commencement</p> <p>(* Formulation du Rapport de commencement dans les pays d'origine des participants)</p>	<ol style="list-style-type: none"> (1) Partage des progrès et des difficultés dans la mise en oeuvre des Plans d'action qui ont été formulés pendant la formation de l'année précédente. (2) Partage des progrès réalisés et des défis dans la mise en oeuvre des SNDR pour les pays d'origine des participants (3) Partage des difficultés rencontrées par le secteur du riz dans les pays d'origine des participants 	Pratique et présentation
<p>Comprendre L'expérience japonaise (la politique promotionnelle de riz, ensemencez la production et le système D'irrigation).</p> <p>(* Des vidéo conférences sont organisées dans les pays d'origine des participants.)</p>	<ol style="list-style-type: none"> (1) Le cours vidéo ou la lecture matériel sur l'expérience japonaise (la politique promotionnelle de riz, le système d'irrigation et la production de la semence.) (2) Approfondissement des connaissances par des discussions avec les conférenciers (3) Visite d'une administration locale, d'une coopérative agricole et de fermiers 	Cours(vidéo), discussion et visite sur le terrain
<p>Montrer les bonnes pratiques et les difficultés de la mise en oeuvre du Plan d'action dans les pays des participants pour renforcer la coordination avec les plans d'investissement du PDDAA</p>	<ol style="list-style-type: none"> (1) Partage des bonnes pratiques et des difficultés dans la mise en oeuvre du Plan d'action 	Présentation et discussions
<p>Présenter les bonnes pratiques et les défis sur la mise en oeuvre et la gestion des SNDR ainsi que le développement du secteur du riz en général, dans les pays des participants</p>	<ol style="list-style-type: none"> (1) Partage des bonnes pratiques et des défis de la mise en oeuvre et la gestion des SNDR, et le développement du secteur du riz en général 	Présentation et discussions

<p>Améliorer les Plans d'action sur la manière de renforcer l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR.</p>	<p>(1) Discussion sur la manière dont le processus CARD avec mise en oeuvre des notes de conception de la SNDR peut contribuer à améliorer l'exécution efficace du processus PDDAA.</p> <p>(2) Révision des Plans d'action pour une mise en oeuvre améliorée, en tirant parti des leçons apprises à partir d'autres pays et des discussions.</p>	<p>Présentation et discussions</p>
---	--	------------------------------------

* Les détails peuvent être modifiés.

III. Conditions et procédures pour la candidature

1. Attentes des organisations participantes :

- (1) Ce programme est conçu principalement pour des organisations qui prévoient d'aborder des questions ou problèmes spécifiques identifiés dans leurs activités. Les organisations candidates sont supposées utiliser le Programme pour ces objectifs spécifiques.
- (2) À ce propos, les organisations candidates sont supposées nommer les participants les plus qualifiés pour aborder lesdites questions ou problèmes, en se référant soigneusement aux qualifications décrites dans la section III-2 ci-dessous.
- (3) Les organisations candidates sont également supposées être prêtes à utiliser les connaissances acquises par les participants dans cet objectif.

2. Qualifications des participants

Les organisations candidates doivent sélectionner des participants possédant les qualifications suivantes.

(1) Qualifications essentielles

- 1) Travail actuel : être coordinateur ou membre d'un groupe de travail de PDDAA ou CARD/ SNDR.
- 2) Expérience dans le domaine concerné : avoir plus de 10 ans d'expérience dans le domaine en relation avec la politique agricole ou la production rizicole.
- 3) Niveau d'études : être diplômé d'une université
- 4) Santé : doit être en bonne santé, à la fois physique et mentale, pour participer au Programme au Japon
- 5) Ne doit pas être engagé dans un service militaire quelconque.

(2) Qualifications recommandables

- 1) Age : entre vingt-cinq (32) et cinquante (50) ans

3. Documents requis pour la candidature

(1) Formule de candidature : Une Formule de candidature est disponible **au Bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon)**.

*Grossesse

Il est impérativement demandé aux participantes enceintes de joindre les documents suivants en vue de minimiser les risques pour leur santé.

1. lettre de consentement de la participante de supporter les risques économiques et physiques
2. lettre de consentement du superviseur de la participante
3. lettre du médecin avec autorisation de participer à la formation

Veuillez demander les détails au personnel de la JICA.

(2) Questionnaire : à soumettre avec la Formule de candidature. Remplissez la Fiche jointe l'ANNEXE de ces Informations générales.

(3) Photocopie du passeport : à soumettre avec la formule de candidature, si vous possédez le passeport que vous emporterez pour entrer au Japon pour ce programme.

Sinon, il vous est demandé de soumettre sa photocopie dès que vous l'obtiendrez.

* La photocopie doit inclure les éléments suivants :

Nom, date de naissance, nationalité, sexe, numéro du passeport et date d'expiration.

4. Procédures pour la candidature et la sélection :

(1) Soumission des documents de candidature

Date de clôture des candidatures : **Veillez vous adresser au Bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon).**

(Après réception des candidatures, le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) les enverra **au Centre JICA au Japon pour le 29 mai 2015.**)

(2) Sélection

Après réception des documents par la voie correcte de votre gouvernement, le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) effectuera un tri, puis transmettra les documents au Centre JICA au Japon. La sélection sera effectuée par le Centre JICA en consultation avec le **Secrétariat CARD**. L'organisation candidate ayant l'intention d'utiliser au mieux l'opportunité de ce programme sera hautement évaluée dans la sélection.

(3) Notification de l'acceptation

Les résultats seront notifiés par le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) **au plus tard le 19 juin 2015.**

5. Document(s) à soumettre par les candidats acceptés :

Rapport de commencement – à soumettre pour le **24 juillet 2015** :

Rapport de programme préparatoire -- à soumettre pour le **24 juillet 2015**:

Avant leur venue au Japon, seuls les candidats acceptés devront établir un Rapport de commencement (informations détaillées fournies dans l'ANNEXE II « Rapport de commencement ».) ainsi qu'un Rapport de programme préparatoire (informations détaillées fournies dans l'ANNEXE III « Rapport de programme préparatoire »).

6. Conditions de participation :

- (1) Se conformer strictement aux horaires du programme.
- (2) Ne pas changer de sujets de programme.
- (3) Ne pas prolonger sa période de séjour au Japon.
- (4) Ne pas être accompagné de membres de sa famille pendant le programme.
- (5) Retourner dans son pays d'origine à la fin du programme, conformément aux horaires de voyage prévus par la JICA.
- (6) S'abstenir de s'engager dans toute activité politique, ou toute forme d'emploi en vue d'un profit ou d'un gain.
- (7) Respecter les lois et ordonnances japonaises. En cas de violation de ces dites lois et ordonnances, il pourra être exigé des participants de rembourser tout ou partie des frais de formation, selon la sévérité de ladite violation.
- (8) Observer les règles et réglementations d'hébergement et rester dans le logement prévu par la JICA.

IV. Arrangements administratifs

1. Organisateur :

(1) **Nom** : JICA Tsukuba

(2) **Contact** : Ms. Sachie McGOEY (tbictp@jica.go.jp)

2. Partenaire d'exécution :

(1) **Nom** : NTC International Co.,Ltd.

(2) **URL** : <http://www.ntc-i.co.jp>

3. Voyage au Japon :

(1) **Billets d'avion** : Le coût du billet aller-retour entre l'aéroport international désigné par la JICA et le Japon sera pris en charge par la JICA.

(2) **Assurance de voyage** : La couverture ira de l'heure d'arrivée à l'heure de départ du Japon. Le temps de voyage hors Japon ne sera donc pas couvert.

4. Hébergement au Japon :

La JICA arrangera l'hébergement suivant pour les participants au Japon.

JICA Tsukuba International Center (JICA Tsukuba)

Adresse : 3-6 Koyadai, Tsukuba, Ibaraki 305-0074, Japon

TEL : 81-29-838-1111 FAX : 81-29-838-1776

(où « 81 » est le code de pays du Japon, et « 29 » le code local)

S'il n'y a pas de chambres libres à la JICA Tsukuba, la JICA arrangera un hébergement alternatif pour les participants. Veuillez vous référer au guide des installations de TBIC à son URL, http://www.jica.go.jp/english/about/organization/domestic/pdf/tsukuba_facility.pdf

5. Dépenses:

Les dépenses suivantes des participants seront couvertes par la JICA.

(1) Allocations pour l'hébergement, les repas, les frais de séjour, les vêtements, et l'expédition

(2) Dépenses pour les visites d'études (en principe des tickets de train)

(3) Frais de soins médicaux pour les participants tombés malades après leur arrivée au Japon (les coûts liés à des maladies préexistantes, la grossesse, les soins dentaires ne sont pas inclus)

(4) Dépenses pour l'exécution du programme, matériel y compris

Pour de plus amples détails, reportez-vous à « III. ALLOWANCES » de la brochure pour les participants intitulée « KENSHU-IN GUIDE BOOK » qui leur sera remise avant leur départ pour le Japon.

6. Orientation pré-départ

Une orientation pré-départ aura lieu au bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon) des pays respectifs pour fournir aux participants des détails sur leur voyage au Japon, les conditions de l'atelier et d'autres questions.

V. Autres informations

1. JICA Tsukuba est équipée de salles avec ordinateurs mais il est cependant recommandé aux participants d'apporter leur ordinateurs portables personnels.

VI. ANNEXE

- I. Questionnaire*
- II. Rapport de commencement*
- III. Rapport de programme préparatoire*

ANNEXE I :

Questionnaire de demande

Les participants sont priés de présenter le questionnaire, incluant les éléments suivants, conjointement avec le Formulaire de demande. Le questionnaire sera utilisé pour la sélection des candidats. Pour remplir le questionnaire, veuillez indiquer le coordinateur CARD et SNDR des pays respectifs.

Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un maximum de 3 pages.

1. Informations de base

Nom	
Organisation	
Position	

2. Situation actuelle relative à la mise en oeuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

- (1) Résumé des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de PDDAA et SNDR.
Veuillez rédiger un bref résumé sur le dernier événement de la mise en oeuvre du PDDAA et SNDR dans votre pays et sur ses résultats.
- (2) Résumé des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'action dans votre pays
Veuillez rédiger un bref résumé sur les événements ou les activités concrètes qui ont été menées en relation avec l'alignement du PDDAA et de la SNDR dans votre pays et sur ses résultats.
- (3) Présenter une liste du ou des département(s), institut(s) et/ou entité(s) partenaire(s) pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.
- (4) Présenter une liste des expériences réussies (bonnes pratiques) dans la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.

3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

- (1) Obligations de votre organisation portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.
- (2) Obligations de votre département portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.

ANNEXE II :

Rapport de commencement

- Les participants sont priés de soumettre le Rapport de commencement, incluant les éléments suivants à Mme McGOEY (tbictp@jica.go.jp) et Mme Naramoto (t.naramoto@ntc-i.co.jp) d'ici le 24 juillet 2015. (Certains des éléments sont inclus dans le questionnaire que vous devrez présenter avec le formulaire de demande.)
- Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un **maximum de 5 pages**.
- Les participants seront priés de faire une présentation (de 10 à 15 minutes) sur le Rapport au Japon. Veuillez préparer du matériel pour votre présentation, comme l'utilisation de Power Point par exemple.
- Nous vous recommandons d'amener avec vous des photographies, des statistiques agricoles et d'autres matériels de référence.
- **A la fin du cours, les participants élaboreront un Plan d'action pour résoudre les difficultés décrites dans le Rapport.**

1. Information de base

Nom	
Pays	
Organisation	
Position	

2. Situation actuelle relative à la mise en oeuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

- (1) Résumé des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de PDDAA et SNDR.
Veuillez rédiger un bref résumé sur le dernier événement de la mise en oeuvre du PDDAA et SNDR dans votre pays et sur ses résultats.
- (2) Résumé des progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Plan d'action dans votre pays
Veuillez rédiger un bref résumé sur les événements ou les activités concrètes qui ont été menées en relation avec l'alignement du PDDAA et de la SNDR dans votre pays et sur ses résultats.
- (3) Présenter une liste du ou des département(s), institut(s) et/ou entité(s) partenaire(s) pour la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.

- (4) Présenter une liste des expériences réussies (bonnes pratiques) dans la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement du PDDAA et de la SNDR.

3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

- (1) Obligations de votre organisation portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.
- (2) Obligations de votre département portant sur le processus d'alignement entre le PDDAA et la SNDR.

4. Difficultés rencontrées par le secteur du riz en général

- (1) Difficultés rencontrées par le secteur du riz des pays des participants
- (2) Listage des mesures qui ont été déjà prises pour résoudre les difficultés énumérées ci-dessus et leurs résultats
- (3) Votre plan actuel pour définir comment vous abordez les difficultés mentionnées ci-dessus
- (4) Vos attentes de la formation en matière de l'apprentissage de la manière à aborder ces difficultés

5. Défis dans l'application SNDR

- (1) Défis d'un point de vue de la mise en oeuvre de processus SNDR (par exemple problèmes institutionnels, la capacité)
- (2) Contexte des défis mentionnés ci-dessus
- (3) Votre idée expérimentale pour surmonter les défis mentionnés ci-dessus ou pour améliorer la situation actuelle
- (4) Comment l'alignement de la CARD-PDDAA peut contribuer à la mise en oeuvre de processus CARD/SNDR dans votre pays
- (5) Votre attente de la formation vis à vis des défis

6. Difficultés de promouvoir l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR

- (1) Dressez une liste des difficultés dans la mise en oeuvre du Plan d'action pour l'alignement entre le PDDAA et le processus CARD/ SNDR (par ex. : cadre institutionnel inapproprié, manque de capacités, manque de soutien politique,

responsabilités mal définies, absence de prise de conscience.)

- (2) Dressez une liste des mesures qui ont déjà été prises pour affronter les difficultés indiquées dans la liste ci-dessus et leurs résultats.
- (3) Dressez une liste des mesures que vous prévoyez de prendre (en ce moment) pour affronter les difficultés indiquées dans la liste ci-dessus.
- (4) Dressez une liste des mesures que les membres du Secrétariat CARD ainsi que du Comité de pilotage CARD pourraient prendre pour affronter les difficultés indiquées dans la liste.

ANNEXE III :

Rapport de programme préparatoire

- Les participants sont demandés de regarder un séminaire vidéo et lire les matériels qui seront distribué par les bureaux à l'étranger JICA avant l'Entraînement au Japon. Suivez les instructions ci-dessous et présentez votre Rapport de programme préparatoire (Questions, commentaires, observations du séminaire vidéo et du matériel) à Mme McGOEY (tbictp@jica.go.jp) et Mme Naramoto (t.naramoto@ntc-i.co.jp) d'ici le **24 juillet 2015**.
 - Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir **un maximum de 2 pages**.
Le thème de Séminaire Vidéo et de matériel seront informé plus tard.
1. Regardez les vidéo conférences et lire les matériels qui seront distribuées avant la formation au Japon, dressez une liste des questions à poser aux conférenciers pendant la formation.
 2. Résumez les commentaires et les observations sur la conférence vidéo. Le résumé devra inclure vos opinions, en particulier sur la reprise et l'adaptation d'une certaine partie des conférences dans votre pays, ainsi que des autres points que vous avez notés.

*Les détails sont soumis au changement.

À titre de référence

La JICA et la capacité de développement

Le concept clé soutenant les opérations de la JICA depuis sa fondation en 1974 est la conviction que la « capacité de développement » est essentielle pour le développement socioéconomique de tout pays, quel que soit le schéma opérationnel spécifique qu'il adopte, à savoir l'affectation d'experts, les projets de développement, les projets d'études de développement, les programmes de formation, les programmes JOCV, etc.

Dans cette large gamme de projets, les Programmes de formation occupent depuis longtemps une place importante dans les opérations de la JICA. Conduits au Japon, ils fournissent aux pays partenaires des opportunités d'acquérir des connaissances pratiques accumulées dans la société japonaise. Les participants envoyés par les pays partenaires pourront peut-être ainsi trouver des connaissances utiles et recréer leurs propres connaissances pour renforcer leur capacité ou celle de l'organisation et de la société auxquelles ils appartiennent.

Quelque 460 programmes pré-organisés couvrant une vaste gamme de domaines professionnels, allant de l'éducation, de la santé, de l'infrastructure, de l'énergie, du commerce et des finances, à l'agriculture, au développement rural, à l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes, et à la protection de l'environnement. Des programmes variés ont été personnalisés pour répondre aux besoins spécifiques de différentes organisations cibles, telles que des organisations décideuses, des organisations fournissant des services, et des établissements de recherche et universitaires. Certains programmes sont organisés pour cibler un certain groupe de pays à challenges de développement similaires.

Expérience de développement du Japon

Le Japon a été le premier pays non-occidental à réussir à moderniser sa société et à s'industrialiser. Au cœur de ce processus, qui a commencé il y a plus de 140 ans, le concept « adopter et adapter » par le biais duquel une large gamme de compétences et de connaissances appropriées ont été importées de pays développés ; ces compétences et connaissances ont été adaptées et/ou améliorées par le biais de compétences, connaissances et initiatives locales. Elles ont finalement été intériorisées dans la société japonaise pour répondre aux besoins et conditions locaux.

De la technique d'ingénierie aux méthodes de gestion de la production, la plupart des savoir-faire qui ont permis au Japon de devenir ce qu'il est aujourd'hui ont émané de ce processus « adoption et adaptation », qui bien entendu s'est accompagné d'échecs et erreurs innombrables derrière les histoires de réussite. Nous présumons que de telles expériences, à la fois réussies et ratées, seront utiles à nos partenaires qui essaient de faire face aux challenges auxquels les pays en développement se trouvent actuellement confrontés.

Mais il est plutôt stimulant de partager avec nos partenaires cet ensemble de l'expérience de développement du Japon. La difficulté réside, en partie, dans le challenge d'expliquer un ensemble de « connaissances tacites », un type de connaissances qui ne peuvent pas s'exprimer exhaustivement avec des mots ou des chiffres. Cette difficulté est encore renforcée par les systèmes social et culturel du Japon, qui diffèrent largement de ceux des autres pays occidentaux industrialisés, et restent ainsi encore peu familiers pour beaucoup de pays partenaires. Mais tout simplement, venir au Japon pourra être une manière de surmonter ce fossé culturel.

La JICA souhaiterait donc inviter le plus possible de leaders de pays partenaires à venir nous rendre visite, à se mêler aux Japonais, et à voir les avantages, mais aussi les désavantages des systèmes japonais, de sorte que l'intégration de leurs conclusions les aide à atteindre leurs objectifs de développement.



CORRESPONDANCE

Pour les renseignements et informations complémentaires, veuillez contacter le bureau JICA ou l'Ambassade du Japon. Et veuillez adresser votre correspondance à :

JICA Tsukuba International Center (JICA Tsukuba)

Address: 3-6, Koyadai, Tsukuba-shi, Ibaraki-ken 305-0074, JAPAN

TEL: +81-(0)29-838-1111 FAX: +81-(0)29-838-1776

Email: tbictp@jica.go.jp